

"Attentes des GJ vis à vis des élus municipaux"

PREAMBULE

La charte engage tous les signataires, elle est le fondement éthique de la participation Citoyenne et des acteurs publics à la vie et la gestion de la Commune. Elle repose sur les valeurs portées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle est applicable à tous ceux qui agissent au nom des Citoyens, dans le respect des dispositions légales et du seul intérêt général.

CHARTRE D'ENGAGEMENT ETHIQUE ET DEMOCRATIQUE POUR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

IDENTITE

Les Citoyenne.s du Var

OBJECTIF

Contractualiser les engagements des futurs élus municipaux.

Attentes démocratiques

A) **Consultation des citoyens**, en cas de projet "important":

- Supérieur à 10% du budget.
- Soit dépassant le délai du mandat.
- Soit risques naturels ou technologiques...

a) exposé public du projet par l'équipe municipale (ou experts choisis par eux).

b) exposé public des dangers, effets négatifs, économiques, conséquences ou risques pour la population ouvert aux opposants du projet.

c) débat public contradictoire.

d) sondage électronique de la population.

B) **Engagement** du candidat maire sur l'application du **Référendum d'Initiative Citoyenne**, à partir de la demande de 15% des inscrits sur la liste électorale pour une évolution vers la démocratie directe de la gestion municipale.

C) **Mise à disposition de locaux municipaux**, pour tout groupe citoyen constitué, et ayant une personnalité morale déclarée, le demandant, sans discrimination.

D) **Conseil municipal retransmis par vidéo transmission (direct et différé) accessible à tous**. Le Conseil Municipal s'engage à répondre sous 3 jours aux éclaircissements réclamés par les citoyens suite aux débats.

En cas de désaccord manifesté par plus de 15% de la population possibilité pour les citoyens d'enclencher un RIC abrogatoire contre l'arrêté Municipal.

E) **Journal bimestriel participatif, ouvert à tous**. (Demandes de RIC, suggestions, coup de gueule) sur le format existant un espace dédié (papier ou internet).

Attentes éthiques, comité d'éthique ou commission citoyenne

A) Le maire accepte de faire un point et analyse des retours de sa politique menée à mi-mandat par sondage.

B) Dans un but de transparence de la gestion communale et dans le respect de la réglementation RGPD les éléments suivants seront communiqués :

- Frais de gestion.
- Enveloppe budgétaire : salariés et élus
- Subventionnement des associations.

Je soussigné : __ Laurence YZQUIERDO _____, candidat à la mairie de Pignans pour l'élection municipale 2020, m'engage à respecter les termes de cette charte, en totalité ou partiellement en barrant les points non conformes à mes intentions.

Le candidat :



Nos engagements concernant :

- Moyens de la police municipale : augmenter, former et armer la police municipale
- Réappropriation de la gestion de l'eau : étude du contrat avantages et coûts ?
- Navette centre-ville – Zone artisanale et commerciale (pharmacie) : oui
- Aménagement d'un cheminement piéton pour l'accès à la zone Lauve-Migranon et banque : oui
- Suppression de l'arrosage dans les espaces verts de la départementale : quelle gestion ? mettre des plantes méditerranéennes pour limiter la consommation d'eau.
- La création d'un lieu de débat citoyen et (ou) culturel (café philo, maison du peuple) : oui
- Plus de panneaux d'affichage citoyens. Ecoles, mairie, police municipal, lieux de passage...etc : oui
- La qualité des repas des cantines scolaires : oui (produits locaux bio, repas végétarien en choix)
- Le caractère local des produits proposés lors d'évènements culturels ou traditionnels : oui
- Services publics manquants (trains, bus, poste) : oui Maison des Services Publics
- Votre engagement concernant la suppression du pôle public de la maison de la nature des Mayons : nous souhaitons agir pour conserver ce site sur notre territoire ;